

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 26/07/2021

Absents excusés : Sabine Barboni Ghazi, Sandrine Binetti (pouvoir à Eve De Munck), Jean Marc Martins (pouvoir à Jean-Claude Sauvier).

Délibération A.D.S. :

En mars 2021, la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Lot a annoncé la fermeture du service d'instruction d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) au 1^{er} janvier 2022, suite à des départs en retraite qui ne seront pas remplacés, dans un contexte de désengagement progressif de l'Etat en matière d'aménagement du territoire.

Pour ces raisons, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne l'étude des différentes alternatives existantes à la fermeture du service ADS de la DDT, et lui demande de proposer rapidement un calendrier de mise en place aux communes afin d'assurer la continuité de ce service public au 1^{er} janvier 2022.

Examen des subventions :

Fête des Jeunes Agriculteurs à L'Hospitalet le dimanche 22 Août, décision suspendue dans l'attente de plus d'information.

Collège Sainte Thérèse à Lalbenque : 2 élèves en classe de 3^{ème} se sont rendus 3 jours à Najac (12). Le conseil municipal accorde une subvention de 50 € par enfant.

Projet Salle des Fêtes :

Deux architectes ont soumissionné pour le projet de réhabilitation de la salle des fêtes.

Le cabinet Jean Paul FONTAINE de Cahors a été retenu.

Questions diverses

- Mercredi 28 juillet M. Christophe Prunet du cabinet d'études du PLUI sera à la mairie de notre commune afin de rencontrer les élus pour l'avancement de ce projet.
- Vendredi 30 juillet à 18h petit concert à l'église de Laburgade proposé par Timothime Langlois.
- La fête du village prévue le week-end du 22 août, n'aura pas lieu en raison des contraintes sanitaires.
- Le mur endommagé de la cour de la petite école sera reconstruit en septembre / octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 30